



« L'action politique pour toutes les femmes de l'Outaouais : des enjeux à partager »

Rapport Final

Janvier 2004

Dans ce rapport, vous retrouverez l'ensemble des activités menées dans le cadre du projet « L'action politique pour toutes les femmes de l'Outaouais : des enjeux à partager » rendu possible par le soutien financier du programme « À Égalité pour décider ». Vous constaterez que ce projet a permis d'offrir de la formation aux femmes des groupes de femmes pour les habiliter à jouer un rôle politique accru, notamment dans la nouvelle ville de Gatineau. De plus, ce projet a permis aux groupes de femmes de se faire reconnaître comme acteurs politiques essentiels au développement de la région.

Dans, une première partie, nous faisons un bref rappel du projet initial. Dans la seconde, nous reprenons les réalisations dont nous sommes très fières.

Rappel du projet

Pourquoi un tel projet ?

Le gouvernement local est parti prenante de la structure nationale de gouvernance et le niveau de gouvernement le plus proche des citoyens et, par conséquent, le mieux à même d'impliquer les femmes dans le processus de décision concernant leurs conditions de vie et de mettre à profit leurs connaissances et compétences dans la promotion du développement durable.¹

Ce projet est le fruit d'un sentiment d'urgence qui lui, est intimement lié au momentum induit par la création de la nouvelle ville de Gatineau.

D'abord, d'entrée de jeu, rappelons que « **Les villes forment depuis longtemps le premier pôle de la vie en société** ». Avec les fusions et la création d'une nouvelle grande ville de

¹ Union internationale des villes et pouvoirs locaux – IULA. (1998). *Déclaration mondiale de l'ULA sur les Femmes dans le gouvernement local*, Article 5, 1998

l'ampleur de celle de Gatineau, « *elles sont appelées à jouer un rôle toujours plus important dans l'organisation et la distribution des services aux citoyens et citoyennes* »².

Les changements actuels commanderont de nouvelles alliances et toutes les femmes doivent en être.

Les fusions ouvrent une fenêtre politique propice aux changements et à l'intégration de nouveaux acteurs à la nouvelle dynamique politique. La déstabilisation du jeu politique amène les acteurs politiques à reconsidérer leur action et leur alliance. **La politique, c'est être capable de saisir les opportunités lorsqu'elles se présentent.**

Un sentiment d'urgence qui tient aux enjeux qui découleront nécessairement de ces fusions : L'harmonisation des façons de faire, des services et des budgets représente plus que de simples ajustements structureaux.

Le cas des camps de jour d'été pour les enfants en est un exemple patent. Alors que dans l'ancienne ville de Gatineau la tarification reposait sur le principe de **l'utilisateur payeur** – ce qui voulait dire des coûts de 80\$ par *semaine* -, dans l'ancienne ville de Hull, c'est le **principe de soutien à la famille** qui guidait les choix budgétaires en la matière ce que la tarification de 70\$ par *été* reflétait. La discussion est ouverte et les femmes doivent s'en mêler, ne serait-ce que pour protéger des acquis fondamentaux pour l'amélioration des conditions de vie des femmes. Cet exemple ne fait qu'illustrer l'ampleur des enjeux qui découlent de la création de la nouvelle ville.

L'importance d'une Commission « Femmes et ville »

Les seules quatre élues municipales ne seront pas en mesure de défendre une vision féministe - ou plus simplement une vision tenant compte des besoins des femmes et des familles - sans le soutien des autres femmes (préparation de dossiers et démarches de lobbying). D'où le second volet de notre projet qui vise un resserrement des liens avec les élues et/ou les femmes qui siègent aux instances décisionnelles via la création d'une commission « femmes et ville ».

Objectifs du projet

Volet I

I. Le projet vise à augmenter le bassin de candidatures des femmes aux différents postes dans les instances décisionnelles. Plus précisément, il s'agit d'élargir ce bassin de candidatures aux femmes œuvrant et militant dans les groupes de femmes.

- ◆ Former les femmes des groupes de femmes à la chose politique :
- ◆ Favoriser l'inscription des femmes des groupes de femmes à la Banque régionale des candidates du Conseil régional de développement de l'Outaouais;

² Fédération canadienne des municipalités. Bureau international ; Femme et ville de Montréal. (1997), *Une ville à la mesure des femmes. Le rôle des municipalités dans l'atteinte de l'objectif d'égalité entre hommes et femmes*, Montréal, p. 5.

- ◆ Consulter les groupes de femmes sur leur vision du développement régional et plus particulièrement sur leur conception du rôle de la nouvelle ville de Gatineau;

Volet II

II. Ce projet vise à obtenir de la Ville de Gatineau un engagement clair en faveur d'une participation équitable des femmes à la vie politique municipale par la création d'une commission « femmes et ville ».

Les objectifs visés par ce volet sont, en ce qui concernent les **élues et élus locaux et régionaux** :

- ◆ Les sensibiliser à l'importance de prendre en compte les besoins des femmes de la région ;
- ◆ Les convaincre de l'importance d'offrir un espace politique aux femmes de divers horizons dans l'organisation de la nouvelle ville par la création d'une commission consultative.

Pour les **femmes**, cette initiative vise les objectifs suivants :

- ◆ Diversifier les intérêts des femmes mis de l'avant et pris en compte par les décideurs de part la diversité des représentantes à la commission consultative.
- ◆ Alimenter les élues municipales sur les dossiers jugés prioritaires et donc rendre plus efficace leur action politique
- ◆ Permettre aux femmes des groupes de femmes de s'initier au jeu politique par le biais de la commission consultative (lobbying, préparation de dossiers, etc.)
- ◆ Motiver, à l'aide d'une action concrète, les femmes des groupes de femmes à s'intéresser à la politique municipale et régionale.

Organisation d'un événement d'envergure en mai 2003

Enfin, le projet prévoit l'organisation d'un événement qui mettrait en présence les membres d'AGIR, les élus de la ville de Gatineau, les partenaires du projet et les personnes-clées rencontrées dans le cadre des activités de promotion de la Commission « femmes et ville.

Partenariats :

Les partenaires du projet sont :

- Caroline Andrew de l'Université d'Ottawa,
- Denyse Côté, de l'Université du Québec à Hull
- Gisèle Bernard, Responsable du bureau régional de l'Outaouais du Conseil du statut de la femme pour l'Outaouais.

Réalisations et activités

Précisons que le projet s'est tenu du 31 août 2002 au 31 août 2003³. La subvention reçue ne représentant que la moitié du montant demandé, les activités ont dû être ajustées en ce sens.

Le projet s'articulait principalement en deux volets, un de formation et un second de lobbying.

I. La formation

Un comité aviseur⁴ s'est réuni et a mis au point une programmation pour des activités de formation. (volet I). Deux activités d'une demi-journée chacune ont été organisées.

Le but de ces formations était de faire découvrir l'importance des municipalités dans la vie des femmes. C'était également d'expliquer l'intérêt des femmes et des groupes de femmes d'y faire de l'action politique.

◆ Thème 1: Une fantaisie guidée : « Imagine ta ville »

Cette première activité de formation a eu lieu le 23 avril 2003 et elle réunissait 13 femmes membres d'AGIR.

Durant cette activité, qui se voulait plus ludique, les participantes ont été amenées à s'exprimer sur le type de ville dans laquelle elles aimeraient vivre tant comme femme que comme membre d'un groupe de femmes.

L'animation a été assurée par Agathe Lalande, responsable de la Commission Ville en santé de la Ville de Gatineau. Des liens ont, par ailleurs pu ainsi être créés entre les groupes de femmes et une instance municipale dont le mandat s'inscrit directement dans l'amélioration des conditions de vie des femmes.

Cette formation a permis aux femmes présentes de réfléchir sur les conditions de vie idéales dans leur environnement immédiat mais également sur la nécessité d'entreprendre des démarches pour s'approcher de celles-ci. Ainsi, l'activité voulait favoriser une prise de conscience quant à l'importance d'agir auprès des décideurEs ou en d'autres mots d'élargir la conception qu'elles ont de la politique. Elle a permis de faire reculer l'idée que la participation politique n'est que celle découlant d'une élection de type municipale, provinciale ou fédérale. Elle a permis, pour les participantes, de réaliser que travailler auprès des décideurEs constituait une étape nécessaire pour modifier la condition féminine.

³ Le rapport final, tel que c'est expliqué dans une lettre jointe à celui-ci, fut présenté avec quelque retard pour une raison simple : l'urgence d'inscrire la condition féminine dans la nouvelle structure de gouvernance régionale qui sera instaurée avec l'adoption du projet de loi 34. En effet, siégeant au comité préparant une proposition de modèle pour la décentralisation en Outaouais, nous avons activement travaillé à s'assurer d'une représentation des femmes dans la structure décisionnelle de même que l'insertion dans le modèle d'outils qui permettra d'inscrire et de traiter les enjeux en condition féminine auprès des éluEs.

⁴ Les membres de ce comité, à date, sont les partenaires identifiées au projet : Caroline Andrew (UOttawa), Gisèle Bernard (CSF) et Denyse Côté (UQO). La prochaine réunion du comité est le 11 février à 13h30 dans les locaux d'AGIR.

Cette activité se voulait donc mobilisatrice pour une plus grande participation des femmes dans les divers processus de consultation et de décision.

◆ Thème 2 : L'action politique... pour une ville meilleure

Une seconde activité, en continuité de la première, s'est tenue le 13 mai 2003 et elle réunissait également 13 femmes membres d'AGIR. Cette activité de formation, toujours animée par Madame Agathe Lalande, était plus axée sur le contenu;

Les éléments suivants y ont été présentés

- ◆ Les champs d'intervention des municipalités québécoises :
Logement, aménagement des lieux publics, zonage, transport, vie communautaire et municipale, loisirs, sécurité, emploi et le développement.
- ◆ Organigramme de la ville de la Gatineau
 - Sa structure politique :
Conseil exécutif, Conseil municipal
Les différentes commissions de la ville de Gatineau
 - L'organisation administrative de la ville
Les modules ou directions : leur mandats
- ◆ La liste de conseillers municipaux avec leurs coordonnées
- ◆ Les lieux de participation
Réunion du Conseil de ville, rencontres avec éluEs, commissions, comités, associations de quartier
- ◆ Quand participer
Réunions des organes municipaux, lors des consultations (exemples : zonage, nom de rue, orientation etc)
- ◆ Une commission femmes et villes : un lieu pour la participation des femmes
C'est quoi; c'est qui; c'est pour qui; des modèles déjà existants (Ville de Québec) ;

Enfin, Madame Caroline Andrew, Doyenne en Sciences sociales de l'Université d'Ottawa, est venue présenter aux participantes diverses expériences de participation politique des femmes réalisées ailleurs au Québec et au Canada.

◆ Activité de réseautage

À la suite de la formation, une activités de réseautage réunissant des élues et des femmes des groupes de femmes de la région a été organisée sous la forme d'un 5 à 7.

Les femmes politiques invitées étaient :

- ◆ Madame Louise Poirier, conseillère municipale à la Ville de Gatineau et membre du conseil exécutif
- ◆ Madame Paulette Lalande, Préfet de la MRC Papineau et maire de Plaisance
- ◆ Madame Françoise Boivin, marraine de la Banque de candidates de l'Outaouais

Nos invitées ont présenté aux femmes présentes leur vision de la politique de même que le cheminement qui les a menées à une participation politique très active. Les participantes ont pu constater combien les chemins menant à la politique peuvent être différents de même que les motivations qui sous-tendent l'engagement des politiciennes.

II. Le lobbying

Dans ce volet, l'objectif premier était d'obtenir de la Ville de Gatineau une Commission Femmes et ville en partenariat, notamment avec le REFAP. Toutefois, à l'usage, nous avons constaté qu'il fallait d'abord convaincre nos membres de l'importance de cette commission (volet I) pour, après, pouvoir travailler dans un véritable partenariat avec le REFAP.

Nous avons rapidement réalisé que cette étape de formation des membres et de motivation ne pouvait être comprimée. En effet, les relations entre des partenaires tiennent toujours aux atouts dont dispose chacun d'eux. Dans le cas du REFAP, la mobilisation de leurs membres est très solide et les avantages qu'elles peuvent retirer de leur participation aux instances décisionnelles de la nouvelle ville sont clairs : notoriété, publicité, réseautage – autant d'atouts évidents pour des femmes d'affaires et des professionnelles.

Dans le cas d'AGIR, la situation est différente puisque la motivation première des membres n'est pas la même. Les avantages qu'elles peuvent en retirer sont moins clairs et ce, d'autant plus, que les organismes de femmes jouent le jeu politique d'abord et avant tout au niveau national. La formation nous est donc apparue comme un élément incontournable. La première étape du projet a donc consisté à former les membres d'AGIR sur la réalité municipale et les différentes stratégies pour inscrire les enjeux en condition féminine à l'agenda municipal (voir volet 1).

Ensuite, nous avons constaté qu'il fallait également, comme groupe de femmes, apprivoiser les élus municipaux et élues municipales. Il fallait donc d'abord établir des liens avec les éluEs avant de déposer une demande en ce sens. Il fallait qu'AGIR, comme table régionale de groupes de femmes, s'enracine auprès de certains d'entre eux-elles afin de rétablir une crédibilité et une légitimité remise en question par certains. Cette étape avait été rendue nécessaire tant par des facteurs propres à l'organisme lui-même que par une culture régionale dans laquelle la reconnaissance d'enjeux propres aux femmes était limitée.

En effet, la condition féminine reste un secteur que plusieurs considèrent comme non-prioritaire. L'égalité entre les hommes et les femmes n'est plus (ou pas) un enjeu pour plusieurs. De plus, la région en est une de fracture sociale, les moyennes régionales cachant la réalité des plus démunis qui sont souvent des femmes. Cette fracture rend difficile l'inscription des enjeux inhérents aux femmes démunies mais également, de façon générale, la reconnaissance même de l'inégalité des femmes et des hommes.

Notre stratégie s'est donc traduite par des activités de lobbying à deux niveaux : municipal et régional. En effet, nous nous sommes rendues compte qu'en investissant le Conseil régional de développement, l'organisme pouvait rétablir sa crédibilité et sa légitimité mise à mal tant par un certain anti-féminisme que par un mépris véhiculé par des individus en particuliers. Ensuite, notre action régionale visait à rendre visible auprès de l'ensemble des décideurs les enjeux en condition féminine ; nous visions à faire inscrire ceux-ci à l'agenda politique.

Voici les activités et réalisations :

1. ÉTABLISSEMENT DE LIENS DIRECTS AVEC LES ÉLUES MUNICIPALES ET LES ÉLUS MUNICIPAUX.

- ◆ Rencontres régulières avec Louise Poirier, élue municipale et membre du conseil exécutif de la ville de Gatineau. Ces rencontres ont permis de tisser des liens et d'alimenter Madame Poirier sur les questions en matières de condition féminine.
- ◆ Outre des rencontres personnalisées, une activité de réseautage et d'échange fut organisée en étroite collaboration avec la Table femme et développement régional du CRDO via son projet Place aux femmes de l'Outaouais. Cette rencontre visait particulièrement à alimenter la réflexion de Madame Poirier en regard de la place des femmes en politique municipale à la veille de sa participation à un atelier portant sur la question lors du congrès annuel Union des municipalités québécoises (mai 2003). Des pistes et des propositions ont été dégagées, notamment en matière d'analyse différenciée selon le sexe.
- ◆ Rencontres régulières avec Denise Laferrière, conseillère municipale à la ville de Gatineau;
- ◆ Trois rencontres individuelles avec Madame Paulette Lalande, Maire de Plaisance et seule Préfet de la région dans la MRC Papineau ;
- ◆ Rencontres individuelles avec le Maire Yves Ducharme et avec six autres conseillers ;
- ◆ Participation aux différentes étapes de la Planification stratégique de la ville de Gatineau ;
- ◆ Lobbying direct à une dizaine de reprises auprès des décideurs sur la question des camps de jour. La nouvelle grande ville a décidé de soutenir les familles en offrant des camps forts abordables comme s'était le cas dans l'ancienne ville de Hull et contrairement à ce qui se faisait dans l'ancienne ville de Gatineau ou la logique de l'utilisateur-payeur prévalait.

2. INVESTISSEMENT DES SPHÈRES DÉCISIONNELLES RÉGIONALES, NOTAMMENT LE CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'OUTAOUAIS (CRDO).

- ◆ **Co-présidence de la Table femmes et développement régional** du Conseil régional de développement de l'Outaouais (CRDO). Cinq réunions de la table. Animation et préparation des réunions.

L'investissement dans cette instance a permis de relancer les activités de la table, de revoir ses modes de fonctionnement et d'élargir la compréhension que l'on pouvait avoir de sa mission. La relance de la table est une des principales conditions d'une prise en compte par les décideurs des besoins et des réalités des femmes de la région.

- ◆ **Membre du Conseil d'administration du CRDO** : (6 réunions) : Établissement de liens privilégiés avec des acteurs et des décideurs régionaux et locaux (éluEs et directeurs ou directrices d'organismes) de même que auprès des directions régionales des ministères.
- ◆ **Membre de l'Exécutif du CRDO** : reconnaissance d'un statut de leader dans la région par une participation très active à cette instance. Inscription dans un

réseau de décideurs. Promotion et obtention de financement pour des projets relevant de la cible femmes de l'entente cadre.

L'inscription dans cette instance décisionnelle en particulier a donné une nouvelle crédibilité aux groupes de femmes. De plus, il a permis de contrer un effet pervers dont on ne tient pas assez compte et qui est lié à l'existence même d'une table femmes sectorielle. On constate que les problèmes qui préoccupent et qui touchent les femmes sont assez peu discutés dans les lieux du véritable pouvoir parce qu'on les renvoie à la table femmes ; la dynamique du CRDO rend particulièrement difficile leur inscription à travers cette table. L'accès au fonds de développement régional est déjà plus facile grâce à une représentation politique dans les lieux décisionnels et par la levée d'obstacles à la présentation de projets. Concrètement, la participation à l'exécutif du CRDO a permis d'établir des alliances stratégiques pour l'obtention d'un financement – insuffisant- du projet de l'Observatoire en développement régional analyse différenciée (ORÉGAND), projet bloqué à l'interne depuis des mois.

- ◆ Membre de la **délégation régionale de l'Outaouais pour le Rendez-vous des régions** (novembre 2002) et du **comité sur la décentralisation** mis sur pied à sa suite. Cette participation a renforcé le statut politique des groupes de femmes mais également, permet de travailler à l'inscription de la condition féminine et du développement social dans le projet qui sera défini. Cette participation est en lien direct avec notre participation à l'Exécutif du CRDO et des liens qui ont été développés avec le ministère des Régions.

Cette participation au comité de décentralisation et de son sous-comité de travail permet de jouer un rôle très significatif dans l'organisation de la gouvernance régionale qui découlera de la création de la nouvelle instance décisionnelle, la conférence régionale des élus (CRÉ).

- ◆ Reconnaissance du statut régional d'AGIR par une participation à la tournée pré-budgétaire du gouvernement (février 2003). Seul organisme du milieu communautaire à être représenté, AGIR a pu réaffirmer des enjeux, notamment en matière de conciliation travail-famille, qui n'ont pas été soulevés par les autres invités.
- ◆ Établissement de liens avec plusieurs maires et préfets de la région par des rencontres de groupes et individuelles.

Conclusion

Le projet « L'action politique pour toutes les femmes de l'Outaouais : des enjeux à partager » a permis de former les femmes des groupes de femmes pour favoriser leur participation et leur inscription dans les instances politiques. Trop souvent, on néglige ce type de formation devant l'urgence de susciter plus de candidatures de la part des femmes aux postes électifs, notamment aux niveaux municipal et provincial. Pourtant, elles sont des actrices sociales et politiques. Leur expertise en matière d'enjeux pour les conditions de vie des femmes est incontournable, nous semble-t-il, pour favoriser une pleine égalité entre les femmes et les hommes.

En ce sens, le soutien que vous nous avez offert est incontournable, particulièrement en regard du contexte régional qui semble se dessiner avec les divers projets de loi adoptés par le gouvernement. L'action *intersectorielle* en matière de condition féminine deviendra, croyons-

nous, une façon d'agir de plus en plus courante. Cela aura des conséquences directes sur l'action des femmes, notamment celle d'avoir les compétences personnelles et les outils nécessaires afin de porter les enjeux en matière de condition féminine auprès de décideurs dans *tous* les secteurs. La formation doit donc rester une priorité.

Par ailleurs, l'inscription des groupes de femmes comme actrices politiques incontournables dans les régions nous semble un objectif à atteindre dans tout le Québec. Pourtant, cela demande beaucoup de temps et d'efforts dont les groupes de femmes ne disposent pas toujours. Le soutien que vous avez donné à notre projet a permis de réaliser cet objectif et ce, au-delà de nos espérances. Pourtant, ce sera là un atout minimal dans la nouvelle dynamique régionale induite par la mise sur pied des conférences régionales des élues. Notre capacité d'agir reposera beaucoup sur notre influence et sur une crédibilité qui, pour certains, n'allait pas toujours de soi.

En terminant, soyez assurée que les femmes de l'Outaouais sont prêtes à s'inscrire dans la nouvelle dynamique régionale. Elles continueront toutefois à avoir besoin de votre soutien car des enjeux importants se dessinent dans le cadre d'une plus grande décentralisation régionale et une localisation de plusieurs compétences, que ce soit en développement régional ou en santé.

Les débats autour du projet de loi 34 ont bien fait ressortir le manque de femmes aux postes de maire ou de préfet. Il faut donc impérativement continuer à travailler pour que plus de femmes entrent en politique active. Par ailleurs, il va falloir également soutenir les groupes de femmes dans leur travail régional pour inscrire les enjeux en matière de condition féminine. Le programme *À égalité pour décider* doit être maintenu et même bonifié pour prendre en compte explicitement les projets visant les *deux axes* de ce qu'était la cinquième orientation soit que *les femmes doivent participer pleinement en tant que partenaires du développement* et également - par la prise en compte de leurs besoins et réalités - que *les femmes doivent profiter autant que les hommes des avantages du développement*⁵.

⁵, Ministère des régions et Secrétariat à la condition féminine, *La place des femmes dans le développement des régions. Guide à l'intention des conseils régionaux de développement*, Gouvernement du Québec Québec, 1999, p.4